

Tous au tri !

Dès janvier 2023, le tri devient plus simple !



Afin de faciliter le geste de tri et améliorer le recyclage des déchets, la Communauté de communes des Hauts Tolosans, en charge de la collecte des déchets, vous accompagne dans la mise en place de l'extension nationale des consignes de tri.

Les consignes de tri évoluent, vous pourrez désormais déposer en vrac dans les bacs ou bornes jaunes **TOUS les emballages en plastique** y compris et c'est nouveau, **les pots, barquettes, sachets et films** avec les bouteilles et flacons. Et on n'oublie pas : tous les emballages en métal, en carton, les briques alimentaires, ainsi que tous les papiers, vont aussi dans le bac ou la borne jaune.

Pour faire simple : **TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !**

Cette simplification du geste de tri permettra de valoriser toujours plus de déchets et de réduire le contenu de la poubelle verte.

Pour les emballages en verre, rien ne change, ils sont toujours à déposer dans les bornes à verre.

Le guide dans votre boîte à lettres

Pour vous aider, chaque foyer a reçu par courrier le nouveau guide des déchets et un mémo tri, avec toutes les consignes pour bien trier !

De nouveaux services pour tous

Par ailleurs, afin d'optimiser le service de collecte et de répondre au mieux aux besoins de tous les habitants, la Communauté de communes a engagé une harmonisation de la collecte des déchets ménagers à l'échelle des 29 communes du territoire.

De nouveaux services, tels que la location de bennes déchets verts, encombrants ou gravats, le service de propreté des points de collecte ou bien la collecte en porte à porte des gros encombrants seront développés sur l'ensemble des Hauts Tolosans.

Grâce à votre geste de tri, vous participez à la préservation de l'environnement. Nous sommes tous acteurs du recyclage : **J'AGIS, JE TRIE !**